

Consultation des candidats aux élections municipales de mars 2020 des communes des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)

Coordonnées

Votre COMMUNE (en majuscules SVP)	CREMIEU
NOM de la LISTE (en majuscules SVP)	CREMIEU DYNAMIQUE 2020
NOM et PRENOM du CONTACT (en majuscules SVP)	REINISCH PERRINE NARTZ PHILIPPE
DATE REPONSE	17-févr-20

Questions concernant la campagne électorale

1. L'élaboration de votre programme électoral est-elle FAITE EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ?	OUI
. Si OUI, cette CONCERTATION couvre-t-elle :	la totalité des thèmes de votre campagne
. Si OUI, comment est ORGANISEE cette concertation ?	Organisation de cinq réunions depuis juin 2019. Au départ échanges sur nos valeurs (pour voir si elles étaient communes puisque l'objectif était de créer une éventuelle liste rassemblant des opinions diverses) Puis classement par grands items de campagne. L'éventail des sujets pouvant être abordé était complètement ouvert. Ces sujets ont été déclinés et travaillés lors des réunions suivantes.
. Si NON, pourquoi AUCUNE concertation ?	
2. Est-ce que la DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU NIVEAU COMMUNAL va être un des thèmes de votre campagne dans votre communication (réunions, tracts, site internet, profession de foi...) ?	OUI
. Si OUI, sur quels sujets principalement ?	L'élaboration du programme La gouvernance : une adjointe à la concertation et à la gouvernance Un travail collégial au sein du conseil municipal Des commissions ouvertes aux citoyen-nes
. Si NON, précisez les raisons de votre choix :	
3. Est-ce que vous allez aborder la THEMATIQUE DE L'INTERCOMMUNALITE dans votre campagne dans votre communication (réunions, tracts, site internet, profession de foi...) ?	OUI
. Si OUI, sur quels sujets principalement ?	Sujet des transports (Tram-train), de la gestion de l'eau, des déchets et de prises de décision en faveur de l'environnement. Réflexion commune pour voir comment peser plus sur les prises de décisions concernant le tourisme sujet mal abordé actuellement.
. Si NON, précisez les raisons de votre choix :	

Questions concernant la démocratie participative au niveau communal

1. Prévoyez-vous de DIFFUSER LA DATE ET L'ORDRE DU JOUR du Conseil Municipal en plus de l'affichage obligatoire en mairie (site internet de la commune, newsletter de la commune, presse locale) ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	L'enjeu est de plus impliquer le citoyen. Nous considérons le Conseil Municipal, comme étant la finalité de tout un travail préalable. Nous aimerions beaucoup plus impliquer le citoyen par une plus large ouverture des commissions thématiques, des conseils de quartier etc... L'intérêt du Conseil Municipal est aussi qu'il soit ouvert au public. Or le public, s'il n'est pas très nombreux est quand même au courant qu'il peut assister. Ça peut être la porte d'entrée vers d'autres lieux d'échanges et de débats. Lors d'un seul conseil municipal lors de la présente mandature, la parole a été donnée au public après les questions diverses posées par les élus... Pour que ce moment ne devienne pas le lieu de toutes les rancœurs, voir ci-dessous la charte de la mairie, une question, une réponse...
2. Prévoyez-vous d'AVOIR EN FIN DE CES REUNIONS UN ECHANGE ENTRE HABITANTS et ELUS sur des points de l'ordre du jour ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	Par contre le plus important à nos yeux est ce qui se passe avant le conseil municipal ! Nous considérons que les sachants sont les usagers. Par ailleurs plusieurs personnes aux spécialités diverses (urbanisme, voirie...) se sont proposées pour nous épauler. Elles ont déjà fait la même proposition précédemment mais se sont vu opposer une fin de non recevoir. Nous voulons changer ces habitudes. Enfin cette manière de faire nous est suggérée par le fait d'être en plus grande transparence quant à la gestion de la commune.
3. Prévoyez-vous de rédiger et publier des comptes rendus des Conseils Municipaux RESTITUANT LES ECHANGES ENTRE LES ELUS ?	OUI

. Précisez les raisons de votre choix :	La chose se fait déjà, au mot près ! Le problème est que les seuls échanges existants sont ceux entre le maire et les 4 élus de la minorité. Les élus de la majorité prennent très rarement la parole, le conseil n'est actuellement pas un lieu de débat. Il y aura lieu de retrouver des habitudes d'échange à ce moment-là, même si le travail principal devra se faire en aval, lors de réunions de divers formats avec la population. Du moins pour certains sujets, d'autres faisant partie de la gestion quotidienne ne devront pas donner lieu à débat (prix de la crêpe aux Médiévales !!) . La bonne réponse est donc plus dans le fond que dans la forme.
4. Prévoyez-vous de METTRE EN PLACE DES COMITES CONSULTATIFS (appelés aussi commissions extra-municipales) ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	Dans l'esprit oui, comme évoqué plus haut. Il n'a pas encore été décidé sous quelle forme exactement cette mise en place se ferait... mais nous axerions la chose autour des conseils de quartiers, (avant la fête des voisins) conseils des sages...
5. Prévoyez-vous de mettre en place un BUDGET PARTICIPATIF sur la commune ?	OUI
. Si OUI, plus particulièrement sur quels types de projets ?	Il a été évoqué des aides aux associations pour des événements exceptionnels qu'elles viendraient à organiser
. Si OUI, ordre de grandeur du budget concerné (en pourcentage du budget d'investissement de la commune) ?	Nous n'en avons pas discuté : 10 000€ peut-être.
. Si NON, précisez les raisons de votre choix :	
6. Prévoyez-vous d'IMPLIQUER LES HABITANTS DE LA COMMUNE dans la définition / l'acceptation de certains projets	
6a. Par une CONCERTATION en amont ?	OUI
. Si OUI, sur quels types de projets ?	Typiquement sur des projets de voirie, mode de stationnement en lien avec les commerçants. Les actions avec les jeunes...
6b. Par un recours à une CONSULTATION locale ?	NON
. Si OUI, sur quels types de projets ?	
6c. Par un recours à un REFERENDUM LOCAL ?	OUI
. Si OUI, sur quels types de projets ?	oui, non, pas sûr !!!! La question reste à débattre, pas fait
6d. Si NON, pourquoi ne prévoyez-vous pas d'impliquer les habitants ?	
7. Prévoyez-vous de mener des ACTIONS D'EDUCATION A LA CITOYENNETE	
7a. Par la mise en place / le maintien de CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS / DES JEUNES ?	OUI
. Si OUI, sur quels types de projets ?	pas sous cette forme, mais voir notre programme concerne ados
. Si OUI, pensez-vous attribuer un budget pour les projets retenus ?	OUI
7b. Prévoyez-vous la mise en place d'AUTRES MESURES ?	OUI
. Si OUI, lesquelles ?	Elus intervenants dans les écoles en liens avec les instits pour explication du fonctionnement de la commune
7c. Si NON, pourquoi ne pas mener d'ACTIONS D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ?	
8. Prévoyez-vous de METTRE EN PLACE / MAINTENIR UN SITE INTERNET DE LA COMMUNE IINTERACTIF permettant aux habitants de poser des questions en ligne et d'avoir également les réponses publiées en ligne des élus ou des services communaux ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	Mise en place d'une charte de fonctionnement : une question = une réponse
Questions concernant l'intercommunalité	
1. Etes-vous favorable à la PRISE DE COMPETENCE MOBILITE par la Communauté de Communes ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	oui mais prudence : ce n'est pas parce que la compétence est prise que les choses vont avancer plus: une couche de plus ?
2. Etes-vous favorable à la MISE EN PLACE D'UN PROJET DE TERRITOIRE sur la Communauté de Communes ?	OUI
. Si OUI, quels doivent être les thèmes prioritaires de ce projet de territoire ?	A minima tous les sujets qui lient les territoires : transport, gestion des déchets, traitement des eaux...
. Si OUI, ce projet de territoire doit-il être élaboré en concertation avec les habitants et les structures socio-professionnelles de la Communauté de Communes ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix ci-dessus :	Comme indiqué plus haut, la solution appartient souvent aux usagers. Méthodologie complexe à mettre en place.
3. Etes-vous favorable à ce qu'un nouveau vote soit prévu dans chaque commune pour décider la mise en place d'un PLUi ?	OUI
. Précisez les raisons de votre choix :	Le sujet n'a pas été évoqué, reste à débattre
Etes-vous candidat d'une commune de LYSED ?	NON
4. Bien que la législation ne rende plus obligatoire les CD pour les EPCI de moins de 50 000 habitants,êtes-vous favorable à sa mise en place sur LYSED	
. Précisez les raisons de votre choix :	
5. Considérez-vous que la mise en place d'un PCAET, au-delà des obligations légales, soit un objectif prioritaire pour LYSED et que son lancement doive être effectué sans délai ?	
. Précisez les raisons de votre choix :	